

Flash - infos

Office de Tourisme Ars Trévoux



Du nouveau pour l'Office de Tourisme Ars Trévoux !

Refonte du site internet

Après des semaines de travail, l'Office de tourisme Ars Trévoux vous a présenté, en juillet son nouveau site internet. www.ars-trevoux.com

Cette refonte du site internet a fait suite à un travail mené sur le positionnement touristique du territoire et à la re-définition des cibles prioritaires.

Résolument plus moderne, avec de nouvelles fonctionnalités, plus intuitif, agrémenté de beaux visuels parcourez-le et partez à la rencontre des pépites de notre territoire !

Evadez-vous, amusez-vous, laissez-vous guider, choisissez ...

Ce nouveau site fourmille de bonnes idées.



Agenda

| | | |
|-------------|--|-------------------------|
| 10/03 | Vente de brioches - Sou des Ecoles | Commune |
| 16/03 19h30 | Soirée Saint Patrick - Classes en 4 et 9 | Salle communale |
| 22/03 17h | Carnaval de l'école | Salle communale |
| 23/03 | Spectacle intercommunal du CCAS | Saint Didier de Formans |
| 26/03 20h | Conseil Municipal | Mairie |
| 30/03 | Vente de brioches - Classes 4 et 9 | Commune |
| 06/04 | Vente de brioches - Classes 4 et 9 | Commune |
| 07/04 | Chasse aux Œufs - Sou des Ecoles | Rancé |

Mémo

Horaires d'hiver de la déchèterie :

Du 1er octobre au 31 mars 2024 :

- ◆ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ◆ Le samedi de 9h à 17h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Les mardi et jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/jardinage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◆ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@tousieux.fr
Site internet : www.tousieux.fr

LE MOT DU MAIRE

En séance du 18 décembre 2023, le conseil municipal a arrêté le Plan Local d'Urbanisme qui dicte les grandes orientations d'aménagement de notre territoire en prenant en compte un certain nombre de remarques issues de l'enquête publique.

Ce document, résultat de 3 ans de travaux fixe, de nouvelles règles plus contraignantes pour chacun d'entre nous. Ainsi par exemple la mise en place d'un coefficient pleine terre adapté aux différents zonages (15% en UA, 30 % en UB et 50 % en UC) limite les constructions sur une même parcelle et de fait restreint un peu plus les divisions parcellaires. Ce coefficient pleine terre est essentiel car il permet de conserver des espaces verts individuels en capacité d'absorber et de mieux réguler les phénomènes pluvieux de plus en plus intenses. L'actualité est là pour nous le rappeler quotidiennement. A noter que ce nouveau coefficient vient s'ajouter au Coefficient d'Emprise au Sol (CES) adapté à chaque zonage.

Dans cette même séance de conseil municipal, ont été également adoptés le permis de démolir, la demande préalable à toute édification de clôtures (hors secteur agricole) ainsi que le Droit de Prémption Urbain.

Pour rappel, toutes les clôtures doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable en Mairie et ne pas dépasser 1.60m et la pose d'un portail doit respecter un retrait de 5 m par rapport aux routes.

Vous pouvez retrouver le règlement complet et les annexes sur le site de la commune : www.toussieux.fr

N'oublions pas que toutes les ventes de maisons font systématiquement l'objet de très nombreuses demandes des notaires pour vérifier que les biens vendus sont en conformité administrative. Si ce n'est pas le cas, le délai de vente peut se rallonger considérablement car il faudra alors refaire tous les permis ou déclarations préalables nécessaires et passer par la case imposition.

Si les pétitionnaires sont toujours pressés d'avoir leurs Permis de Construire ou leurs Déclarations Préalables pour réaliser leurs rêves ou leurs envies, je voudrais rappeler que dans leurs demandes signées figurent toujours que les travaux seront finis, c'est-à-dire par exemple que tous les murs seront crépis. Or aujourd'hui trop de murs ne sont pas enduits. Si tout ne peut pas se faire en un jour, il est nécessaire de se rappeler que la signature d'un document d'urbanisme est un contrat entre d'une part le pétitionnaire qui s'engage à terminer ses travaux dans les règles de l'Art pour vivre en parfaite harmonie avec son voisinage et d'autre part la Mairie qui lui a fait confiance.

Si vous avez des doutes ou des questions sur vos projets, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'adjoint à l'urbanisme Gérard POYET.

Armand CHAUMONT

ÉTAT CIVIL

Léo MATHERON est né le 3 février 2024 à Ecully
Félicitations aux parents !

Souleyman BOULIFA est né le 5 février 2024 à Gleizé
Félicitations aux parents !

Lucia NATTIER est née le 22 février 2024 à Gleizé
Félicitations aux parents !

SOU DES ECOLES

L'année dernière, le Sou des Ecoles de Rancé-Toussieux était passé chez vous avec un grand soleil pour vous proposer de bonnes brioches. On s'y remet cette année, avec le beau temps on l'espère, en vous proposant à nouveau une **vente de brioches le dimanche 10 mars**. On passera de porte à porte entre 9h et 12h. Si vous avez déjà pris votre petit-déjeuner à l'heure où on passe, pas de panique : la brioche pourra aussi bien être dégustée avec un café après le déjeuner ou pour le goûter. Merci par avance pour votre accueil.



Et comme on aime partager de bonnes friandises, on propose également une vente de chocolats, que vous pourrez commander en ligne (flasher le QR code ci-contre). Attention, date limite de commande fixée au **4 mars**.



Et comme on aime aussi faire la fête, on vous propose **une soirée Carnaval le vendredi 22 mars** avec tout le monde déguisés (enfants et parents). On vous attend nombreux !



L'équipe du Sou des écoles Rancé-Toussieux

CCDSV

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée propose dans le cadre de sa saison culturelle le projet « **Le Temps d'un Bal** » piloté par la Compagnie Hallet Eghayan.

C'est un bal participatif, gratuit et ouvert à tous, enfants et adultes, danseurs débutants ou confirmés. L'objectif de ce projet fédérateur et innovant est de partager un moment de convivialité en famille ou entre amis.

La compagnie Hallet Eghayan vous propose trois réunions publiques d'informations pour en savoir plus sur le projet.

MERCREDI 13 MARS à 19h : Salle des mariages de FRANS

MARDI 9 AVRIL à 19h : Salle des fêtes de ST-JEAN-DE-THURIGNEUX

MERCREDI 15 MAI à 19h : Salle des fêtes de TREVOUX



L'ECHO DES ASSOS

Le dernier AfterWork du 16 février fut un vrai succès. Merci aux Toussinois venus partager un verre en écoutant de la musique et d'avoir invité des amis d'autres villes et villages pour découvrir la convivialité de nos événements.

Le duo Rockin'Buddies nous a régalés avec ses reprises de titres pop-rock bien appréciées.

On vous donne rendez-vous le 12 avril avec le trio « 2 Bémols à la Clef ».



Préparez-vous aussi à **la fête du village, le 8 juin**, qui proposera des animations toute la journée et se terminera par un repas ensemble et soirée dansante à la salle communale!

Malheureusement, la sortie vélo sur la Voie Bleue envisagée le 2 avril est reportée à l'année prochaine pour nous laisser encore le temps de repérer les lieux et son organisation.

Enfin, et surtout, notez bien la date du 20 avril où nous vous proposons une soirée théâtre musico-comique, au Galet de Reyrieux, avec la pièce "A nos hommes" de la troupe Carton Jaune (voir affiche).

Le comité est ouvert à tous, pour tous et aux services des associations du village.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'hiver et serons heureux de vous retrouver nombreux au printemps !"

Le Comité des Fêtes



Amis sponsors, rejoignez-nous !



Le **13 mars** prochain, aura lieu une **Assemblée Générale Extraordinaire de TSL** pour entériner les nouveaux statuts de TSL. Ce sera l'occasion pour nous d'officialiser le démarrage de notre opération de mécénat pour associer de nouveaux partenaires !



Toutes les entreprises et commerçants qui veulent associer leur nom à notre manifestation peuvent nous contacter.

Tous les particuliers qui ont des contacts privilégiés au sein d'entreprises ou de commerces peuvent également se faire connaître.

Nous rappelons que TSL est habilitée à délivrer un reçu fiscal. Vos dons sont déductibles fiscalement. Profitez-en !

APPEL : Si parmi les résidents de Toussieux, certains hésitent encore à venir participer à nos réunions de préparation pour la course de novembre, faites-vous connaître. Nous viendrons vers vous et pourrons vous expliquer en quoi cela consiste. Vous avez sûrement des idées à nous apporter !

Il est encore possible de venir renforcer l'équipe.

INFO : Le dimanche 7 avril, TSL renouvelle son opération « matinée sportive ». A partir de 9h, tous les coureurs, marcheurs et cyclistes qui veulent se joindre au groupe des volontaires, sont invités à se rendre au terrain municipal. Un vin d'honneur clôturera la manifestation à partir de 11h.

L'équipe du TSL

Soirée « Fish and Chips » des classes 4 et 9 !

Réservez dès à présent votre soirée « Fish and Chips » du samedi 16 mars en téléphonant aux numéros inscrits sur le flyer où en déposant le bulletin d'inscription ainsi que votre règlement dans la boîte aux lettres des classes (vers la mairie).

Attention les places sont limitées...

Nous invitons toutes les personnes nées en 9 ou 4 et désireuses de faire leurs classes à venir nous rejoindre le samedi 9 mars pour un repas partagé (ou à partir de 14h) à la salle du terrain de loisirs. Les « jeunes » de 15 ans qui veulent faire leur classe et faire la fête avec nous peuvent venir à la réunion afin de se faire connaître...

Classes en 4 et 9 Toussieux/Rancé

